|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence de plénipotentiaires (PP-14)Busan, 20 octobre - 7 novembre 2014** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | **Document 172-F** |
|  | **14 novembre 2014** |
|  | **Original: anglais** |
|  |
|

|  |
| --- |
| PROCèS-VERBALDE LAquatorZIèME séance PLéNIèRE |
| Mardi 4 novembre 2014, à 9 h 35 |
| **Président:** M. W. Min (République de Corée) |

 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Sujets traités | Documents |
| 1 | Déclaration du Ministre des communications de l'Australie | – |
| 2 | Rapport de la Commission 3 (Contrôle budgétaire)  | [151](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0151/en) |
| 3 | Septième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B7)  | [147](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0147/en) |
| 4 | Septième série de textes soumis par la Commission de rédaction en deuxième lecture  | [147](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0147/en) |
| 5 | Huitième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B8)  | [153](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0153/en) |
| 6 | Huitième série de textes soumis par la Commission de rédaction en deuxième lecture  | [153](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0153/en) |
| 7 | Etat d'avancement des propositions relatives à la Palestine et à l'Ukraine | [79(Add.2)](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0079/en), [84(Rév.1)](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0084/en) |
| 8 | Approbation des procès-verbaux  | [118](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0118/en) |

# 1 Déclaration du Ministre des communications de l'Australie

1.1 Le **Ministre des communications de l'Australie** fait la déclaration reproduite dans l'Annexe A.

# 2 Rapport de la Commission 3 (Contrôle budgétaire) (Document 151)

2.1 Le **Président de la Commission 3 (Contrôle budgétaire)**, présentant le rapport de la Commission (Document 151), dit que ce rapport sera ultérieurement présenté au Conseil à sa session de 2015. Ayant accompli les diverses tâches constitutives de son mandat, la Commission du contrôle budgétaire a noté qu'au 31 octobre 2014, le montant estimatif total des dépenses de la Conférence s'établissait à 3 660 000 CHF, soit 16 000 CHF de moins que le budget de 3 676 000 CHF alloué par le Conseil à sa session de 2013. Le montant estimatif des dépenses afférentes à la documentation, à savoir 2 169 000 CHF, est inférieur au budget de 2 185 000 CHF prévu à ce titre, le dépassement constaté pour les travaux de dactylographie étant compensé par des réductions du volume des travaux de traduction et de reproduction. La Conférence achèvera donc ses travaux sans dépasser les limites de son budget approuvé. La Commission du contrôle budgétaire tient à exprimer ses remerciements au Gouvernement et au peuple de la République de Corée qui ont mis à la disposition de la Conférence les ressources humaines et matérielles nécessaires pour que celle-ci puisse mener à bien ses travaux de la manière la plus efficace.

2.2 Le rapport de la Commission 3 (Contrôle budgétaire) (Document 151) est **approuvé**.

# 3 Septième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B7) (Document 147)

**Projet de Résolution 48 (Rév. Busan, 2014) – Gestion et développement des ressources humaines**

3.1 Le **délégué de l'Arabie saoudite** propose de remplacer, dans le *décide* 1, les mots "doivent être compatibles" par "doivent demeurer compatibles", afin qu'il soit bien clair que la gestion et le développement des ressources humaines de l'UIT ont été jusqu'ici compatibles avec les buts et activités de l'Union et doivent le demeurer.

3.2 La **Présidente de la Commission 6** approuve la modification proposée.

3.3 Le projet de Résolution 48 (Rév. Busan, 2014), tel que modifié, est **adopté**.

**Projet de Résolution 152 (Rév. Busan, 2014) –** **Amélioration de la gestion et du suivi de la contribution des Membres des Secteurs et des Associés aux dépenses de l'UIT**

**Projet de Résolution 158 (Rév. Busan, 2014) –** **Questions financières que doit examiner le Conseil**

**Projet de Résolution 170 (Rév. Busan, 2014) – Admission de Membres de Secteur des pays en développement, à participer aux travaux du Secteur de la normalisation des télécommunications et du Secteur des radiocommunications de l'UIT**

**Projet de Résolution COM5/3 (Busan, 2014) – Examen des méthodes actuelles et définition d'une vision de l'avenir concernant la participation des Membres de Secteur, des Associés et des établissements universitaires aux activités de l'UIT**

3.4 **Adoptés**.

3.5 La septième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B7) (Document 147), telle que modifiée, est **approuvée**.

# 4 Septième série de textes soumis par la Commission de rédaction en deuxième lecture (Document 147)

4.1 La septième série de textes soumis par la Commission de rédaction (Document 147), telle que modifiée en première lecture, est **approuvée** en deuxième lecture**.**

# 5 Huitième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B8) (Document 153)

**Projet de Décision COM6/2 (Busan, 2014) – Utilisation des hyperliens dans les documents de l'UIT**

**Projet de Résolution 58 (Rév. Busan, 2014) –** **Renforcement des relations entre l'UIT et les organisations régionales de télécommunication et travaux préparatoires régionaux en vue de la Conférence de plénipotentiaires**

**Projet de Résolution 77 (Rév. Busan, 2014) – Planification et durée des conférences, forums, assemblées et sessions du Conseil de l'Union (2015-2019)**

5.1 **Adoptés.**

**Projet de Résolution 111 (Rév. Busan, 2014) – Prise en compte des grandes fêtes religieuses dans la planification des conférences, des assemblées et des sessions du Conseil de l'UIT**

5.2 La **déléguée de la Jamaïque** estime qu'il doit être fait mention des "sessions du Conseil" dans les *ayant examiné b)* et *c)*.

5.3 Il en est ainsi **décidé**.

5.4 Le **délégué de l'Arabie saoudite** dit que le membre de phrase "du moins pendant les quatre derniers jours de cette conférence ou assemblée" dans le *décide* 3 est superflu et devrait être supprimé. Le **délégué de l'Inde** se dit du même avis.

5.5 Il en est ainsi **décidé**.

5.6 Le projet de Résolution 111 (Rév. Busan, 2014), tel que modifié, est **adopté**.

**Projet de Résolution 167 (Rév. Busan, 2014) – Renforcement et développement des capacités de l'UIT pour les réunions électroniques et des moyens permettant de faire avancer les travaux de l'Union**

**Projet de Résolution 175 (Rév. Busan, 2014) – Accessibilité des télécommunications/technologies de l'information et de la communication pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers**

5.7 **Adoptés**.

**Projet de Résolution WG-PL/6 (Busan, 2014) – Créer un environnement propice au déploiement et à l'utilisation des applications des technologies de l'information et de la communication**

5.8 La **déléguée du Royaume-Uni** dit que les pays membres de la CEPT ont proposé un nouveau *charge le Secrétaire général* 4 se lisant comme suit: "de faire avancer toutes les activités en rapport avec la présente résolution et entrant dans le cadre du mandat de l'UIT", qui n'a pas été examinée par le Groupe de travail de la plénière.

5.9 Le **Président du Groupe de travail de la plénière** fait remarquer que le texte proposé par les pays membres de la CEPT n'a été portée à l'attention du Groupe de travail qu'après l'approbation par celui-ci du projet de Résolution WG-PL/6.

5.10 Le **Président** propose que le projet de Résolution WG-PL/6 soit renvoyé au Groupe de travail de la plénière pour y être examiné plus avant compte tenu de la proposition des pays membres de la CEPT.

5.11 Il en est ainsi **décidé**.

**Projet de Résolution COM6/4 (Busan, 2014) – Appui et assistance à l'Iraq pour la reconstruction de son secteur des télécommunications**

5.12 **Adopté.**

**SUP Résolution 4 (Rév. Guadalajara, 2010) – Durée des Conférences de plénipotentiaires de l'Union**

**SUP Résolution 93 (Minneapolis, 1998) – Comptes spéciaux d'arriérés**

**SUP Résolution 153 (Rév. Guadalajara, 2010) – Programmation des sessions du Conseil et des Conférences de plénipotentiaires**

5.13 **Approuvés**.

5.14 A l'exception du projet de Résolution WG-PL/6 (Busan, 2014), la huitième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B8) (Document 153), telle que modifiée, est **approuvée**.

# 6 Huitième série de textes soumis par la Commission de rédaction en deuxième lecture (Document 153)

6.1 A l'exception du projet de Résolution WG-PL/6 (Busan, 2014), la huitième série de textes soumis par la Commission de rédaction (Document 153), telle que modifiée en première lecture, est **approuvée** en deuxième lecture.

6.2 Le **délégué de l'Iraq**, soulignant l'importance de la coopération internationale, s'agissant en particulier de promouvoir un environnement propice au développement des TIC, félicite la Conférence d'avoir adopté le projet de Résolution COM6/4, qui aidera son pays à reconstruire son secteur des télécommunications. Les résolutions de cet ordre aident les pays en développement à résoudre les problèmes qu'ils rencontrent et à promouvoir le développement économique et social par l'utilisation des télécommunications modernes et des TIC. Il remercie le Secrétaire général sortant pour le travail qu'il a accompli et souhaite plein succès dans ses fonctions au Secrétaire général élu.

# 7 Etat d'avancement des propositions relatives à la Palestine et à l'Ukraine (Documents 79(Add.2), 84(Rév.1))

7.1 Le **Président**, se référant au projet de Résolution figurant dans le Document 84(Rév.1) et aux propositions communes 5 et 6 des Etats arabes figurant dans l'Addendum 2 au Document 79, dit que les discussions informelles avec les parties concernées se poursuivent sous son égide et sous celle du Secrétaire général sur ces questions éminemment importantes et sensibles. Il se dit convaincu qu'une solution pouvant recueillir l'agrément de toutes les parties concernées peut être trouvée, et il rendra compte à une séance ultérieure de la plénière des résultats obtenus.

# 8 Approbation des procès-verbaux (Document 118)

8.1 Le procès-verbal de la sixième séance plénière (Document 118) est **approuvé**.

**La séance est levée à 10 h 25.**

Le Secrétaire général: Le Président:
H. TOURÉ W. MIN

**Annexe**: 1

Original: anglais

Annexe A

Déclaration du Ministre des communications de l'Australie

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Monsieur le Secrétaire général élu et Messieurs les fonctionnaires élus de l'UIT, honorables délégués, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur d'être ici parmi vous à Busan, en République de Corée, pour la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT de 2014.

Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous dire combien j'apprécie votre conduite avisée des travaux de cette Conférence.

Je viens certes à peine d'arriver parmi vous mais je tiens à vous assurer que le monde entier observe vos travaux. Par votre entremise et par celle des Présidents des Commissions, beaucoup a été fait au cours des deux semaines et demie qui viennent de s'écouler.

Lorsque j'ai participé à la réunion du Conseil de l'UIT en début d'année, j'ai évoqué le fait qu'à la PP-14, nous examinerions comment l'UIT pourrait le mieux aider ses Etats Membres à surmonter les difficultés et à saisir les chances qui se présenteront au cours des quatre prochaines années.

Je pense que les décisions que la présente Conférence a prises jusqu'ici permettront d'atteindre cet objectif et je crois que le moment est bien choisi pour dresser le bilan de ce qui a été accompli.

Nous nous sommes d'ores et déjà mis d'accord sur une nouvelle Résolution qui constitue une avancée importante propre à améliorer la sécurité de l'aviation civile. Mon collègue de la Malaisie a soulevé une question importante, celle de savoir pourquoi le suivi des vols repose aujourd'hui encore sur une technologie mise au point dans les années 40 et 50. En portant cette question devant la CMR de l'année prochaine, vous mettez cette technologie à niveau pour le XXIe siècle. Cette réalisation ne saurait être sous-estimée et constitue un résultat dont tous les Etats Membres devraient être fiers.

La Résolution de la Conférence sur l'utilisation des TIC pour soutenir la lutte contre Ebola représente une initiative aussi opportune qu'importante. Nos pensées, nos prières et nos voeux s'adressent à toutes les victimes de cette terrible maladie, ainsi qu'à leurs familles. Je félicite l'UIT pour cette importante contribution.

Il est dans l'intérêt bien compris de tous les Etats Membres de l'Union de veiller à la viabilité et la solidité de cette organisation. La Conférence a défini des buts et fixé des objectifs pour l'après‑2015, par le biais des plans stratégique et financier.

Les quatre buts du plan stratégique – croissance, inclusion, durabilité et innovation – constituent notre grande ambition pour les quatre prochaines années. Grâce aux résultats obtenus ici, à la PP‑14, nous sommes, nous tous et l'Union, bien placés pour atteindre les buts retenus.

Vous avez en outre défini les mécanismes qui permettront à l'Union de parvenir à une concrétisation efficace de ces buts. L'élaboration d'un plan financier équilibré et réaliste fait partie intégrante des moyens d'assurer nos succès futurs.

La Conférence s'est également accordée sur la nécessité de maintenir le Comité consultatif indépendant pour les questions de gestion, ainsi que la catégorie des établissements universitaires participant aux travaux de l'Union, de revoir les arrangements relatifs aux membres et de redoubler d'efforts dans le sens d'une plus grande transparence, ce qui nous aidera à atteindre les buts que nous nous sommes fixés.

Au nom du Gouvernement australien, je tiens à remercier tous les Etats Membres qui ont bien voulu voter pour la réélection de l'Australie au Conseil de l'UIT. Nous sommes fiers de voir que vous nous avez maintenu votre confiance en tant que représentants au Conseil et nous sommes prêts à continuer de participer activement à la fonction de gestion de l'Union.

La délégation australienne a déjà adressé ses félicitations aux nouveaux titulaires des plus hautes fonctions à l'UIT à la suite des élections qui ont eu lieu la semaine dernière. Je tiens néanmoins à saisir cette nouvelle occasion de féliciter les fonctionnaires nouvellement élus de l'Union – le Secrétaire général élu, M. Houlin Zhao, et le Vice-Secrétaire général élu, M. Malcolm Johnson; M. François Rancy et M. Brahima Sanou, qui viennent d'être réélus pour un second mandat en tant que Directeurs du Bureau des radiocommunications et du Bureau du développement des télécommunications; et M. Chaesub Lee, Directeur nouvellement élu du Bureau de la normalisation des télécommunications. Je voudrais pour finir adresser mes félicitations aux membres du RRB et du Conseil pour leur élection.

Monsieur le Président, honorables délégués, je vous remercie de nouveau de m'avoir donné la parole. Mon séjour ici à Busan va être malheureusement bref mais j'espère néanmoins rencontrer nombre d'entre vous à cette occasion.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_